

Madame Marisol Touraine

Ministre des Affaires Sociales, de la Santé
et des Droits des Femmes

14 avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Référence : JMF / GP-134/2016

Lettre recommandée avec AR 1A 105 495 3124 8

LETTRE OUVERTE CFTC

Madame la Ministre,

La Fédération CFTC Santé-Sociaux attire votre attention sur la situation des établissements de santé, médico-sociaux publics et privés telle que les professionnels de santé la vivent dans leur réalité quotidienne.

La situation financière de ces établissements est désastreuse alors même que le PFLSS 2017 n'apporte aucune amélioration. Seule la logique budgétaire et comptable prime au détriment de toute autre considération humaine, et ce même si vous précisez, à l'occasion de la présentation du PLFSS 2017 devant l'Assemblée Nationale : « *nous engageons aussi de nouveaux moyens en direction de l'hôpital, qui accompagneront les réformes majeures engagées avec la mise en place des groupements hospitaliers de territoire* »

Les besoins en emplois qualifiés, en formation, en promotion professionnelle et en équipements de toute sorte se font de plus en plus pressants.

Les conditions de travail et de sécurité des personnels se dégradent à force de tirer sur la corde, de rappeler les agents sur leurs temps de repos, de cumuler les heures supplémentaires, d'augmenter la charge de travail, de subir la violence physique et verbale au quotidien.

La démotivation, le ras le bol, le mécontentement se font jour dans nos établissements.

Une vague de suicides a frappé la profession d'infirmier en France cet été. Ces drames mettent tristement en lumière les conditions de travail très dégradées des personnels soignants.

Le suicide est un drame de santé publique et plus encore quand il s'agit de personnel soignant !

Notre Fédération CFTC Santé-Sociaux dresse un constat amer de la situation :

- Des budgets en diminution constante (PLFSS 2017) ;
- Une course à l'activité au détriment de la qualité des soins (T2A) ;

- De nouvelles organisations du travail imposées, non choisies (APHP, travail en 12 heures) ;
- Un dialogue social inexistant ;
- Une précarisation de l'emploi (CDD, CDI dans le secteur public) ;
- Le non respect de la réglementation pour les contractuels (Loi Sauvadet) ;
- Une politique de formation mise à mal avec la ponction de 300 Millions d'€ à l'ANFH ;
- Le maintien d'un ordre infirmier qui ne sert à rien, si ce n'est à devoir payer pour travailler.

La CFTC ne restera pas spectatrice et sera force de propositions.

Nous demandons :

Le respect des quotas de personnels soignants dans les établissements ;

Une titularisation à grande échelle des contractuels dans l'Hospitalière ;

Une politique de formation professionnelle à hauteur des enjeux de santé ;

Une reconnaissance des professionnels de santé et de leurs qualifications ;

L'adhésion non-obligatoire à l'Ordre Infirmier pour les salariés ;

La mise en place d'une veille « conditions de travail » ;

La mise en place d'une mission d'étude sur les conditions d'exercice des personnels soignants.

La Fédération CFTC Santé Sociaux appelle tous ses responsables à agir dans leurs établissements pour porter ses revendications en termes de qualité des soins, de conditions de vie au travail et de respect de vie familiale et d'emploi.

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, en l'assurance de toute notre considération.

Le Président Fédéral

Jean-Marie FAURE

